

KEY MUSE

SEA & COAST



# Projets de recherche internationaux 2<sup>ème</sup> appel à projets - 2019

A KEY INITIATIVE MUSE



### ■ ■ CONTEXTE

La mer et le littoral<sup>1</sup> représentent des territoires avec des enjeux spécifiques liés à leur forte biodiversité, leur anthropisation et leur vulnérabilité aux aléas tels que le changement climatique. Quelle que soit la zone géographique considérée, la protection de ces territoires, ainsi que l'assurance d'un développement cohérent et durable malgré l'ampleur des pressions et la vitesse des changements, doivent s'appuyer sur des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et une dynamique d'innovation performante avec les acteurs de la croissance bleue. Ces enjeux appellent un engagement international.

### ■ ■ OBJECTIF

L'objectif de cet AAP est, sur les enjeux liés à la mer et au littoral, de renforcer les liens des communautés de MUSE avec les scientifiques étrangers. L'ambition est que MUSE soit un acteur connu et reconnu dans le contexte international sur des grands enjeux liés à la mer et au littoral.

### ■ ■ PUBLIC CONCERNE

Cet AAP s'adresse à l'ensemble des scientifiques intégrés dans les structures de recherche de MUSE, ainsi qu'à la communauté scientifique étrangère, travaillant sur des thématiques en lien avec la mer et/ou le littoral.

### ■ ■ BUDGET

Le budget maximum pour un projet est de 18 000 € (HT), pour des projets allant de janvier à fin novembre 2020. Toutes dépenses en lien avec les objectifs scientifiques du projet sont éligibles : salaires, fonctionnement et équipements et doivent respecter le règlement financier ANR des IDEX/I-SITE et les règles de fonctionnement de l'Université de Montpellier.

Les budgets seront gérés directement par les unités des projets lauréats soit par transfert de crédit au sein des unités dont l'Université de Montpellier est tutelle, soit par le biais d'une convention de reversement dans le cas contraire. Par ailleurs, le prélèvement interne à l'unité pour frais de gestion ou tout autre usage que celui pour lequel le budget a été alloué n'est pas autorisé. Toutes les dépenses devront être justifiées dans le cadre du projet. Le reliquat des fonds non utilisés doit être reversé à la KIM à l'échéance du projet.

### ■ ■ CRITERES D'ELIGIBILITE ET D'APPRECIATION

La KIM Sea & Coast est un dispositif de MUSE et s'inscrit ainsi, dans son ambition générale, dans les domaines de l'alimentation, de l'environnement et de la santé, déclinés ici dans le contexte particulier des enjeux liés à la mer et au littoral.

Les projets doivent clairement aborder un enjeu clé pour la mer et/ou le littoral.

Les approches pluridisciplinaires sont encouragées.

Chaque projet doit obligatoirement être co-porté par un scientifique d'une structure de MUSE et un scientifique d'une structure de recherche étrangère. Le comité d'évaluation veillera à maintenir un équilibre entre partenariats Nord et Sud pour l'ensemble des projets financés :

- Dans le cadre d'un partenariat de recherche « pilotes » avec un partenariat principal Nord: l'objectif est de financer des projets « graines » qui serviront de tremplin vers des projets internationaux ambitieux. La visibilité de la structure partenaire dans la thématique considérée sera un critère d'évaluation.

---

<sup>1</sup> Note sur la définition du Littoral : le littoral peut être perçu sous différentes définitions. Nous entendons par littoral la zone à l'interface terre-mer, à l'exclusion de l'hydrologie amont (couvert par la KIM WATERS).

- Dans le cadre de recherche avec un partenariat principal Sud (pays en voie de développement): l'objectif est de participer aux recherches sur des problématiques propres aux pays du Sud en s'appuyant, compte tenu de la durée courte du projet, sur un partenariat éprouvé.

Un rapport synthétique (2 pages maximum) sera exigé en fin de projet. Par ailleurs, les co-porteurs des projets auront l'obligation de participer aux Journées de la KIM en novembre 2020 pour présenter leurs résultats (**les frais de déplacement des co-porteurs étrangers pour participer à ces journées à Montpellier sont à inclure dans le projet**). Ces journées seront un lieu d'échanges entre chercheurs de MUSE de disciplines différentes, mais également entre chercheurs de MUSE et d'universités étrangères (co-porteurs des projets).

Au cas où le projet proposé s'adosse à un projet déjà financé par ailleurs (et non simplement soumis), il doit apparaître comme l'addition d'un nouvel objectif, non abordé par le projet déjà financé. Il convient alors, dans la proposition, de détailler l'articulation des deux projets.

Les futures publications issues des travaux devront respecter la charte de signature de MUSE et comporter une référence à la KIM Sea & Coast dans les remerciements.

Les porteurs de projets financés en 2018/2019 ne sont pas autorisés à soumettre à nouveau pour ce second appel à projet.

#### ■ ■ MODALITES DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Le projet peut être rédigé indifféremment en français ou en anglais, en utilisant le formulaire de réponse à l'AAP ci-joint, également téléchargeable sur <http://muse.edu.umontpellier.fr/territoire-et-societe/key-initiatives-muse/sea-coast/>

Les réponses doivent être envoyées au format pdf à [muse-kimsc@umontpellier.fr](mailto:muse-kimsc@umontpellier.fr) avant le vendredi 20 septembre 2019 - 17h (heure française).

Les projets seront évalués par un comité d'évaluation composé de 10 représentants des structures de recherche de MUSE incluant les membres du comité de direction de la KIM. Les membres du comité d'évaluation ne sont autorisés, ni à soumettre de projet, ni à s'exprimer sur les projets issus de leurs unités de recherche ou d'équipes avec lesquelles ils collaborent directement. Les résultats seront annoncés fin octobre.

## CONTACTS ET MODALITES DE SOUMISSION

■ ■ Contact : [muse-kimsc@umontpellier.fr](mailto:muse-kimsc@umontpellier.fr)

<http://muse.edu.umontpellier.fr/territoire-et-societe/key-initiatives-muse/sea-coast/>

■ ■ les projets doivent être transmis, au format PDF, avant la date de clôture de l'appel à projets, soit le vendredi 20 septembre 2019, 17h00 (heure française).

■ ■ Le fichier PDF doit être nommé ainsi : KIMSC\_International2019\_<NomDuPorteurMuse>.pdf

## ENGLISH VERSION

### ■ ■ CONTEXT

Seas and Coasts<sup>2</sup> are subject to specific challenges related to their high biodiversity, strong human impact, and vulnerability to hazards such as climate change. Whatever the geographical area being studied, the protection of these zones via responsible and sustainable development that is responsive to the high pressures and fast changes they are experiencing needs to rely on multidisciplinary scientific knowledge and innovative approaches, and be carried out in concertation with the actors of the blue economy. These challenges deserve an international commitment.

### ■ ■ OBJECTIVE

The objective of this call for proposals is to connect the MUSE communities with foreign scientists. The ambition is to make MUSE a key international actor on major sea and coast challenges.

### ■ ■ CANDIDATES

This call is open to all scientists from MUSE research structures, and the international scientific community working on sea and coast topics and issues.

### ■ ■ BUDGET AND ELIGIBILITY

The maximum budget for a project is 18 000 € (HT), from January to November 2020. All expenses related to the scientific objectives of the project, salaries, operation and equipment are eligible and must respect the ANR IDEX/I-SITE financial regulation and the operating rules of the University of Montpellier.

The budgets will be managed directly by the laboratory/units of the winning projects either by credit transfer within the units for which the University of Montpellier is one of the funding institutions, or by a transfer agreement if the University of Montpellier is not one of the funding institutions. In addition, internal overhead for management costs or any other use than that for which the budget has been allocated is not authorized. All expenses must be justified as part of the project. The remainder of the unused funds must be returned to KIM at the end of the project.

### ■ ■ ELIGIBILITY AND EVALUATION CRITERIA

The Sea & Coast KIM is a MUSE program, and participates in its overall ambitions in the domains of food, environment and health, with a specific focus in this call on the context of the sea and coast.

The projects must clearly deal with a key challenge or issue related to the sea and/or coast.

Multidisciplinary approaches are encouraged.

Each project must be co-submitted by a scientist from a MUSE research structure, and by a scientist from a foreign research structure.

We will fund a maximum of 8 projects, with a balance between developed and developing partners:

- "pilot" research projects with a principal foreign partner from a developed nation (North country): the objective is to fund "seed" projects that will be used as leverage for more ambitious international projects. The visibility of the foreign partner structure within the considered thematic field will be an evaluation criterion.

---

<sup>2</sup> Note on the definition of coast: "coast" can be given several definitions. We define as "coast" the zone at the interface between sea and land, excluding the upstream hydrology (covered by the KIM WATERS).

- research projects with a principal partner from a developing country (South country): the objective is to contribute to research on topics/issues specific to developing countries, and based on tested, solid partnerships.

A synthetic report (maximum 2 pages) will be requested at the end of the project. The PI's of each country will have to participate to the Sea & Coast KIM days in November 2020 in Montpellier to present their results. Travel expenses to participate to this meeting for the foreign PI must be included in the project budget. The S&C KIM international days will foster exchanges between MUSE and foreign scientists (co-PI's of the funded projects) from different disciplines.

If the proposed project is related to another funded project, it must be proposed as an addition with new objective(s). In this case, the proposal must explain the articulation between the two projects.

Publications issued from the funded projects should respect the MUSE signature charter and should acknowledge the Sea & Coast Kim in the acknowledgment section.

PIs funded by the call 2018/2019 are not allowed to submit proposal to the call 2019/2020.

#### ■ ■ SUBMISSION INFORMATION AND CALENDAR

The project can be written either in french or in english, using the attached form, which can also be downloaded on the Sea & Coast KIM web page : <http://muse.edu.umontpellier.fr/territoire-et-societe/key-initiatives-muse/sea-coast/>.

Proposals must be sent as a pdf file to [muse-kimsc@umontpellier.fr](mailto:muse-kimsc@umontpellier.fr) before 20 September 2019, 17h (french time).

Projects will be evaluated by a committee composed of 10 representatives from MUSE research structures, including members of the Sea & Coast KIM direction committee. The members of the evaluation committee are not allowed to submit a proposal. Results will be announced at the end of October 2019.



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER



IMT Mines Alès  
École Mines-Télécom



ENSAM  
École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion



enscm  
CHIMIE Montpellier



SupAgro  
Montpellier



brgm  
Géosciences pour une Terre durable



cea



CIHEAM  
UMI MONTPELLIER



cirad  
AGRICULTURAL RESEARCH  
FOR DEVELOPMENT



cnrs



Ifremer



INRA  
SCIENCE & IMPACT



Inserm  
La science pour la santé  
From science to health



Inria



IRD  
Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE  
French National Research Institute for Sustainable Development



irstea



CHU  
MONTPELLIER



CHU  
NÎMES



ICM  
Institut régional du Cancer  
Montpellier | Nîmes

EN PARTENARIAT AVEC



BANQUE POPULAIRE  
DU SUD



BRL  
Groupe



inVIVO



HORIBA



MSD